

statistique, sont directement liés à la science administrative, qui présuppose une connaissance générale des besoins et des moyens, des défauts et des avantages du pays recensé, présentés numériquement.

"Tel étant le but d'un recensement et des statistiques, il s'ensuit qu'il est du devoir et de l'intérêt de chaque citoyen d'y prêter son appui, afin d'obtenir un exposé honnête et exact des faits.

"Quelques personnes s'imaginent que les tableaux du recensement peuvent, soit leur servir comme d'annonces, soit préjudicier à leurs intérêts, suivant le cas. Cependant, ces tableaux ne sont jamais vus que par les officiers chargés de faire et de résumer le recensement, lesquels, outre qu'ils sont tenus par leur serment d'officier de ne divulguer aucun renseignement concernant les individus, n'ont nul souci de s'arrêter aux renseignements personnels que ces tableaux contiennent.

"On prend les noms, dans le recensement, comme une garantie de l'exactitude des données fournies et afin de permettre le contrôle des renseignements inscrits."

Le devoir des énumérateurs est de convaincre ceux qui témoigneraient quelques craintes, qu'aucun renseignement ne peut les compromettre en quoi que ce soit ni affecter leur position en affaires. Agissant sous serment, ils sont tenus de garder le *plus profond secret* sur les détails obtenus : ils n'en peuvent communiquer la substance qu'aux commissaires de leur propre district, qui eux aussi agissent sous serment, et à qui il est défendu de rien communiquer à qui que ce soit sous aucun prétextes.

Blasphémateur puni

Il y a quelques semaines le Révd. Père Lacasse, O. M. I., de Montréal, prêchait une retraite aux Canadiens de New-Haven, Conn., E. U. Dans un de ses sermons, le Révd. Père invita claleureusement ses auditeurs à user de leur influen-

ce auprès de leurs connaissances qui avaient le malheur de négliger leurs devoirs religieux, pour les amener à se convertir sincèrement.

Pour seconder les vœux de leur missionnaire, les fidèles retraits réussirent à en ramener plusieurs dans la bonne voie. Mais, parmi les récalcitrants, se trouva un nommé Louis Lemay, demeurant No 101 rue James.

Des amis l'engagèrent à se rendre à l'église : il répondit par un refus formel : r... doyant même ceux qui le pressaient, il finit par leur dire qu'ils feraient mieux de s'en aller. Les braves gens se retirèrent ; mais désireux de tenter un suprême effort, ils reviennent auprès de leur ami qu'ils trouvent dans une auberge. Le prenant à part, ils le conjurent de réformer sa conduite.

Lemay devenant alors furieux, commence à jurer et à blasphémer de la manière la plus horrible.

On cherche à le calmer, mais inutilement : il blasphème contre Dieu et contre l'Eglise qu'il voue au feu éternel ; contre le Pape, les Evêques, qu'il injurie d'une façon infernale. Enfin, au paroxysme de la fureur : "Qu'ils aillent tous au... t-il s'écrier. Mais c'en était trop : ne lui donna pas le temps d'achever, reste muet et la stupeur est pei... sa figure. On l'interroge, pas de... La terreur s'empare des assist... pendant qu'il reste cloué sur... court chercher un médecin qu... sitôt.

Après examen, l'homme... le malheureux vient d'être... ralysie. Voilà, à n'en pas... emble terrible de la justi... les blasphémateurs.—Le

Assortiment comp... sine, poêles doubles... meuses, moulins à f... chez L. G. Bédard... Hyacinthe.

et de poêles de cui... charrues, cribles, se...ucher, moissonneuses... rue St-François, St-

le Part dit que... frappé de pa... douter, un ex... ce divine contre... Pionnier.

de... va... Dieu... r : il... ate sur... réponse... ants ;... place, on... arrive aus...